

Au ministère des Transports

Consultant payé pour en trouver un autre...

Corbeil, Michel

Au ministère des Transports, un consultant est chargé des appels d'offres pour choisir le... consultant qui exécutera les travaux pour la voie de contournement au sud de Sherbrooke. Un document émanant du ministère mentionne qu'un contrat de 24 000 \$ a été accordé à l'ingénieur Jean-Claude Lacroix. Les services de cet ingénieur ont été retenus en raison du "manque de ressources humaines internes" aux Transports.

"Nous devons utiliser l'expertise d'un prestataire de services externes", poursuit l'auteur de la note de service portant sur "l'analyse des options et justification de l'octroi d'un contrat".

L'entente prévoit qu'un devis devra être rédigé par le contractuel.

Il doit fixer les paramètres "d'un appel d'offres couvrant les étapes d'avant-projet définitif, de préparation des devis préliminaires et définitifs pour le projet de contournement sud de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410".

Michel Gagnon, le président de l'Association des ingénieurs professionnels du gouvernement du Québec (AIPGQ), n'en revient pas. "C'est un vrai scandale. Ce sont des consultants qui proposent des consultants. Ça n'a plus de bon sens. On en est rendu là."

Le leader du syndicat comptant 1100 membres, dont 500 aux Transports, y voit une première.

"C'est nouveau pour nous", à l'AIPGQ, laisse tomber M. Gagnon.

Une source au ministère des Transports confirme l'octroi du contrat de services à Jean-Claude Lacroix. "Ce n'est pas une pratique courante, mais c'est permis par la réglementation", insiste-t-on auprès du Soleil.

Le recours à un consultant se justifie notamment par le fait "que ça fait longtemps qu'il n'y a pas eu à Sherbrooke de projet de construction aussi gros que la 410".

L'ingénieur Lacroix est un retraité du ministère depuis quelques années. Il a l'habitude "des gros projets", a fait remarquer notre interlocuteur.